



JORAT-MEZIERES

## Extrait des décisions de la séance municipale du 12 février 2024

début : 16h00

Présidence : M. Patrick Emery, Syndic

Municipaux : Mme Sonia Hugentobler, Vice-Syndique et Mme Muriel Preti  
MM. Grégoire Favre, Roland Galley, Pierre Jordan et  
Michel Rochat

### **Demandes de soutien**

de répondre positivement à la demande de soutien financier du comité Les Samas'Kids et de la Fondation sauvetage faons Vaud.

### **Arrêt de bus « Carrouge, Centre »**

de valider le plan remis par le bureau Gemetris SA concernant le projet d'arrêt bus "Centre" à Carrouge et de les mandater pour préparer les documents de mise à l'enquête.

### **Sociétés locales**

tenant compte de leur demande, de retirer de la liste des sociétés locales le groupe « Cors des Alpes ».

### **Ordonnances pénales**

de délivrer trois ordonnances pénales à l'encontre de propriétaires du véhicule ayant parké sur des places mises à ban à Mézières et à Carrouge.

### **POCAMA**

de valider la demande Pocama N°1915381 déposée par la Jeunesse de Corcelles-le-Jorat qui organise sa nuit du volley au Collège du Raffort à Mézières en mars 2024.

de valider la demande Pocama N°1915137 déposée pour le salon du bien-être qui se tiendra dans la Grande salle de Mézières en mars 2024.

### **Parcelle N°527**

tenant compte que tous les voisins parcellaires ont donné leur accord, d'autoriser l'installation d'une pergola bioclimatique à lames amovibles en toiture, selon dossier complet remis.

### **Parcelle N°2007**

tenant compte du rapport du bureau Gemetris SA, de donner un préavis favorable au pré-projet remis par Realogis Sàrl qui souhaite construire une villa unifamiliale avec un garage fermé et un couvert ouvert.

### **Naturalisation**

de préavis favorablement à la demande de naturalisation d'un couple et de leur fille, domiciliés à Mézières, sur la base du rapport d'enquête (Partie 2) établi par le Contrôle des habitants le 7 février 2024 et de transmettre le dossier au SPOP pour suite utile. Le courrier d'avis de clôture sera adressé aux requérants.

### **CAMAC 185678 / Swisscom**

d'accepter les arguments-déterminations de Swisscom (Suisse) SA relatives au préavis négatif de la DGIP/MS7 et de lever leur opposition, puis de délivrer à Swisscom le permis de construire pour une nouvelle installation de communication mobile à Ferlens.

### **Demandes de location**

d'accepter les demandes de location suivantes :

- de l'EMS Le Flon – CAT Mézières – Fondation du Relais pour la Grande salle de Mézières le jeudi 19 décembre 2024 ;
- de la société de Gym de Corcelles-le-Jorat pour la Grande salle de Carrouge du vendredi 20 au dimanche 22 septembre 2024 ;
- d'un habitant de Carrouge pour la salle des Enfants Bourgeois à Mézières le 1<sup>er</sup> décembre 2024.

### **Tarif de location des Grandes salles**

de valider le principe de facturation, tel que proposé par le Greffe, dans le cadre de banquet ou toute autre grosse manifestation dans les Grandes salles communales.

### **Maison communale, Général Guisan à Mézières**

de valider le devis reçu pour installer une projecteur LED à l'extérieur du bâtiment. Cette demande fait suite aux différentes tentatives d'introduction dans le bâtiment par des cambrioleurs.

### **Collège communal de Mézières**

d'accuser réception au locataire de sa lettre de résiliation du bail pour l'appartement qu'il loue.

de valider le devis reçu pour la révision de la citerne.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic		La Secrétaire
 Patrick Emery		 Valérie Pasteris

⇒ prochaine séance municipale le 19 février 2024